

GEOFFROY DE GRANDMAISON

La Croix-Rouge Française

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS AUX BLESSÉS MILITAIRES
PENDANT LA GUERRE



PARIS

BLOUD & GAY, ÉDITEURS
3, rue Garancière, 3

SUCCURSALES

Calle del Bruch, 35
BARCELONE

20, South Anne Street
DUBLIN

1921

Tous droits réservés.

GEOFFROY DE GRANDMAISON

La Croix-Rouge Française

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS AUX BLESSÉS MILITAIRES
PENDANT LA GUERRE



PARIS

BLOUD & GAY, ÉDITEURS
3, rue Garancière, 3

SUCCURSALES

Calle del Bruch, 35
BARCELONE

20, South Anne Street
DUBLIN

1921

Tous droits réservés.

IL A ÉTÉ TIRÉ A PART :
deux exemplaires sur papier de Hollande

I

La Croix-Rouge est le symbole de la convention de Genève.

La convention de Genève est le contrat international en vertu duquel, depuis 1864, les blessés et les ambulances sont neutralisés en temps de guerre. Elle a rendu sacrés ceux qui sont tombés sur le champ de bataille, ceux qui ramassent les blessés et ceux qui les soignent.

Il y a quarante ans, Maxime du Camp soulignait l'importance dans les annales de l'Histoire de cette date du 22 août 1864, et il ajoutait : « La guerre y perd de sa cruauté ; il lui en reste encore assez pour satisfaire les plus difficiles ». En vérité, ce sera l'honneur, de notre temps d'avoir atténué l'empire de la violence et adouci la brutalité des luttes humaines. Des siècles auront été nécessaires pour mettre en pratique, après le combat, la mansuétude évangélique. Même aux beaux jours de la Chevalerie, la protection des faibles ne s'accompagne pas de la compassion envers l'ennemi couché sur le champ de bataille.

Si dans nos chansons de gestes : « Le Chevalier aux deux épées », « Girart de Roussillon », « Garins le Lorrain » et d'autres, on voit apparaître quelques femmes de barons qui ont suivi l'armée, parcourir les rangs des moribonds, un vase d'eau fraîche sur l'épaule, pour étancher les soifs ; ou encore les clercs « représentant la charité du Christ »¹, au soir de la bataille ramasser et placer sur des civières les blessés, les conduire aux médecins, (les « mires ») dont la science rudimentaire couvre du même onguent toutes les plaies, — c'est l'exception, presque le hasard. Aucun règlement, aucune méthode ne s'imposent aux belligérants.

A l'époque de Henri IV, après les terribles guerres de religion et leur mortalité, une ordonnance de Sully songea à constituer ce que nous appellerions une sorte de service sanitaire, — sans qu'il apparaisse qu'on en ait fait emploi dans les misères de la Guerre de Trente Ans. Mais on ne voit rien de précisé à l'époque de Louis XIV ; mais encore au XVIII^e siècle, le talent des chirurgiens dans les camps vaut à peine celui des barbiers de village ; et les âmes qui se piquent de « sensibilité » ne songent pas à

exercer envers les soldats cette vertu à la mode. On fait venir dans le régiment, aux gages du Colonel : un chirurgien ; on accepte dans les mêmes conditions un personnel supplémentaire de 1 apothicaire, 6 confesseurs aumôniers (le plus souvent des jésuites ou des capucins) 5 aides, 1 cuisinier. La prévision ne va pas plus loin.

C'est en 1674 qu'est fondé l'Etablissement des Invalides, pour les soldats infirmes ou mutilés.

Un édit royal de 1708 réserve aux soldats une partie des hôpitaux qui se trouvent dans les places frontières.

Cette prescription demeure plus théorique qu'exécutée. Tout dépend de la bonne volonté individuelle.

Et voici qu'à la Révolution, l'extinction des Ordres religieux amène une confusion affreuse dans les hospices. Une circulaire de 1792 veut les remettre sur pied en utilisant « les meubles des émigrés », parce que les lits manquent avant tout.

On vit venir à la suite des troupes des ambulances (c'est-à-dire des hôpitaux mobiles) ; mais comme elles se tiennent avec prudence à une bonne lieue du combat, les blessés y arrivent généralement trop tard ; neuf dixièmes des amputés succombent.

A l'Armée du Rhin, Larrey, alors à ses débuts, est le créateur du Service. Percy l'améliore. Percy a été élevé dans le métier, car il est le fils d'un major de régiment qui a quitté par dégoût sa médiocre carrière. Percy invente des caisses montées sur 2 roues, traînées par 6 chevaux, transportant 8 servants à califourchon et 8 chirurgiens assis sur une banquette. Dans la langue du temps, cet attelage pittoresque représente : « le bras d'Esculape allant disputer à celui de Mars ses victimes ». En tout cas, c'est le premier type de matériel roulant de Secours aux Blessés militaires.

Aux grands jours de Napoléon, le règlement prévoit 2 chirurgiens par bataillon ou escadron ; par régiment il attribue une caisse à amputation et une caisse à chirurgie. Les chirurgiens ayant leurs instruments en bandouillère, du linge et de la charpie dans les fontes de leurs pistolets se rendaient vaille que vaille près des lignes. Le brancardier qui les suit portait au fond de son schako un vase en fer blanc rempli d'eau et une éponge pour laver les plaies. Ces organisations rudimentaires donnent les résultats que l'on devine. Tout se passe au petit bonheur : 300 blessés de la Garde sont oubliés dans un village au soir de la victoire d'Austerlitz. Et après Eylau,

Percy fut obligé pour une amputation, d'acheter une scie chez un quincailler.

Les Ordonnances royales des 25 novembre et 30 décembre 1814 profitent du temps de paix pour établir des hôpitaux d'instruction et codifier un Service de Santé. Lors de la Campagne d'Espagne (1823) des hôpitaux militaires fonctionnèrent mieux, en des conditions d'ailleurs plus aisées.

Dans les armées du Premier Empire, les ambulances divisionnaires avaient possédé en tout 20 médecins. Nous en trouvons 12 en 1830 pour l'expédition d'Alger ; et 4 en 1859 au début de la Guerre d'Italie, sans que l'expérience de la longue expédition de Crimée, où l'on comptait 1 chirurgien pour 700 hommes, ait servi à grand chose. Et cependant, il y avait eu là 3 années d'hivernage devant Sébastopol, les assauts sanglants des remparts, les marais de la Dobroudja, les hécatombes d'Inkermann, le typhus, la dysenterie, le choléra qui emporta avec le général en chef, 75.000 hommes, quand les morts du champ de bataille n'avaient pas dépassé 20.000. Quelle école ! Eh bien, c'est le 20 juin 1859 quand la campagne improvisée d'Italie va finir dans 4 jours, à Solferino, que devant la pénurie des effectifs médicaux on ouvre à Lyon un concours pour le grade d'aide-major. Il est temps !

Du matériel, il n'y en a pas : ça et là, un caisson d'ambulance, mais ni brancards, ni couvertures, ni cacolets, ni fourgons. Les médicaments manquent, le chloroforme en particulier, le linge aussi. Les boîtes de chirurgie arrivent à Gênes, s'y entassent et y restent, on les y retrouvera à la Paix.

Les ambulances existantes ne portent aucun signe indiquant leur neutralité. On le vit trop par ce qu'il advint dans la ville de Castiglione : une colonne de prisonniers autrichiens se présentant aux portes fut prise pour une troupe ennemie venant réoccuper la localité ; alors la population italienne s'affole, les blessés français sont mis dehors, ceux qui peuvent marcher partent à l'aventure sur la route de Brescia, rien en effet, s'ils étaient restés, ne leur servant de sauvegarde contre le retour de l'ennemi.

Felix Culpa. De telles lacunes ouvrent les yeux.

Un témoin imprévu, spectateur bénévole, d'origine suisse, M. Henry Dunant, qui a assisté à la journée de Solferino, note son émotion, il la traduit en un petit volume ; il provoque un mouvement de pitié universel, l'attention du public est attirée sur l'insuffisance sanitaire pour les blessés et

sur l'insécurité de ceux qui s'y dévouent au milieu de dangers de toute nature.

L'idée d'une neutralité protectrice s'impose.

Genève est une ville neutre par excellence, on y convoque une conférence, ouverte le 20 octobre 1863 à des représentants officiels d'Angleterre, d'Autriche, d'Espagne, de France, des Pays-Bas, de Prusse. Les absents envoient le témoignage de leurs sympathies. Le travail aboutit, et le 22 août 1864 les délégués signent une « Convention » pour « l'amélioration du sort des militaires blessés en campagne ».

Le personnel sanitaire des armées portera un signe distinctif : une Croix-Rouge sur fond blanc. Ce sont, en intervertissant les couleurs, les armoiries de la République helvétique. Ce qui était un drapeau national devient un symbole universel, désormais un nom de famille en même temps qu'un nom de baptême : la Croix-Rouge est née.

La France, où une Société s'est formée le 25 mai, adhère la première : en septembre, le Grand Duché de Bade prend l'initiative d'une organisation pratique ; en décembre l'Allemagne à la veille des événements de 1866 qui vont assurer son hégémonie militaire, fonde, pour l'utiliser de suite, une « Société de Secours ». Et, en même temps, à Paris, un décret impérial qui porte la date du 23 juin 1866 reconnaît la Société de secours aux blessés militaires.

Avant de résumer son action pendant les années de la Grande Guerre (août 1914-décembre 1918), je dois donner une courte analyse de l'organisation et des services antérieurs à cette époque tragique qui l'y préparèrent pendant un demi-siècle.

Voyons son but, son rôle, sa fonction, les chefs qui la conduisirent, son action en 1870, les développements qui suivirent, les créations qu'elle provoqua, les expéditions auxquelles elle prit part, le cinquantenaire qu'elle célébra, le personnel qui la composait.

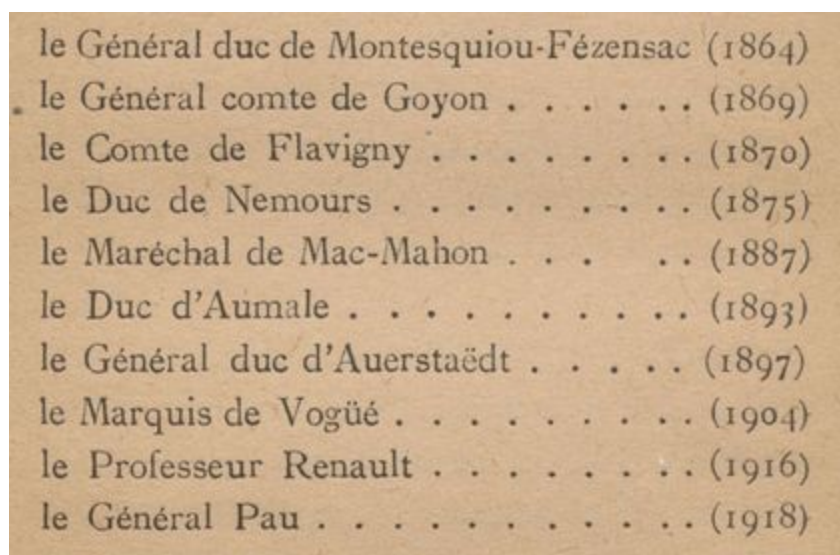
Tout ceci fait mieux comprendre les bons offices qu'elle vient de rendre.

Son but est de concourir en temps de guerre au soulagement des blessés, en temps de paix de préparer cette mission et d'assister les mutilés.

Son rôle, c'est « d'assurer au soldat qui tombe une assistance efficace non seulement par la science dévouée du chirurgien militaire, mais par la sollicitude maternelle de l'infirmière volontaire » ².

Sa fonction, c'est de créer des hôpitaux auxiliaires pour les blessés et malades de l'armée, d'apporter son concours au Service de Santé de l'arrière et de recueillir des dons pour ces établissements.

Elle compte comme Présidents :



le Général duc de Montesquiou-Fézensac	(1864)
le Général comte de Goyon	(1869)
le Comte de Flavigny	(1870)
le Duc de Nemours	(1875)
le Maréchal de Mac-Mahon	(1887)
le Duc d'Aumale	(1893)
le Général duc d'Auerstaedt	(1897)
le Marquis de Vogüé	(1904)
le Professeur Renault	(1916)
le Général Pau	(1918)

Ces chefs, on le voit, sont le plus souvent d'importantes personnalités militaires possédant toute l'autorité pour inspirer confiance à l'Armée et capables de traiter en homme du métier avec le Ministre de la Guerre les questions de son ressort ³.

La Société naissante, déjà fortement constituée, profita de l'Exposition Universelle de 1867 pour tenir à Paris les premières assises de la Croix-Rouge. Une Conférence Internationale y travailla avec succès et provoqua une louable émulation. Et cependant sans que les esprits, bercés et engourdis par une quiétude de matérialisme, voulussent s'accoutumer à prévoir, même après Sadowa, un conflit inéluctable. On avait accepté l'idée humanitaire de secourir les blessés sans envisager les réalités de la guerre elle-même. Si bien que les événements de 1870 surprirent la Croix-Rouge

Française en pleine période d'organisation. Elle avait des cadres, trop peu de soldats et pas de ressources. Elle possédait 5.000 francs en caisse ! Et 6 mois après, ses dépenses avaient dépassé 12 millions !.

Elle fit appel au public.

Les listes de souscriptions se couvrirent des-noms les plus modestes comme les plus illustres.

Le départ de ses premières voitures d'ambulance fit sensation ; on ne connaissait pas cette charité privée au service des besoins généraux, mais on en comprit de suite l'avantage.

La Société des Blessés Militaires se multiplia avec un zèle si bien ordonné qu'un décret du 31 décembre 1870, par un hommage officiel, plaça sous sa direction toutes les organisations établies dans le même but mais un peu au hasard ⁴.

Aux jours funèbres de la Commune, la Croix-Rouge reçut et soigna sans distinction les soldats de la barbarie comme ceux de la civilisation ; ses brancardiers, au milieu de la fusillade ou sous les menaces des insurgés, allaient recueillir les victimes de la lutte fratricide.

A la cessation des hostilités, le Ministre de la Guerre la chargea de ramener des lazarets d'Allemagne les prisonniers blessés. Elle aida ainsi au rapatriement de 40.000 soldats. Elle en avait soigné 110.000 ; elle avait reçu et distribué des millions.

Elle s'occupa aussi, provoquant l'admiration des Allemands et la reconnaissance des familles, de concert avec un saint religieux, nommé le Père Joseph, des tombes des Français enselés en exil ; il y en avait plus de 17.000.

A bon droit, en résumant son travail, le Vicomte de Melun, de charitable mémoire, pouvait écrire :

« Elle a montré toute la puissance de l'association volontaire, toutes les ressources de l'initiative privée, tous les services rendus au pays par le dévouement librement senti » ⁵.

Et le Gouvernement proclamait :

« L'Armée conservera le reconnaissant souvenir des secours de toute nature prodigués

« avec un zèle infatigable par les nombreux
« délégués de la Société, dont les ambulances
« plantèrent leurs drapeaux sur les divers
« champs de bataille à l'abri d'une neutralité
« qui n'excluait pas le danger ».

Cette lettre du Ministre des Affaires Etrangères (17 Juin 1871) était signée : Jules Favre, comme le décret qui lui remettait la charge des ambulances volontaires était signé : Léon Gambetta.

Les années de Paix permirent à la Société de se constituer et de s'étendre. Elle créa des Comités d'hommes et de dames dans tous les départements. Comme le champ était sans limites, des ouvriers nouveaux, mais qui avaient fait leur apprentissage dans ses rangs, voulurent, usant de leur liberté, voler de leurs propres ailes. Ils réservaient une plus large place au personnel féminin ; d'où leur appellation : d'Association des Dames françaises qui en 1879, se constitua donc à part. Puis il advint assez promptement que de ce groupe, en 1881, un autre groupe se détacha à son tour sous le nom de : Union des femmes de France.

La rivalité dans le bien doit s'appeler l'émulation. Entre gens de cœur ayant le même but d'assistance, le même programme au fond et le même dévouement dans la forme, l'incontestable danger de la dispersion se trouva conjuré par le décret du 19 octobre 1892 qui groupait heureusement sous le terme générique de la Croix Rouge les trois Sociétés, en laissant avec justice la prééminence à la plus ancienne aussi la plus importante et la plus nombreuse :

La Société de secours aux blessés militaires.

De celle-ci l'action s'était exercée à chaque occasion offerte :

En 1881, pour l'expédition de Tunisie, elle envoie 138.000 francs de secours.

En 1883, au Tonkin 480.000 francs.

En 1884 à Madagascar 316.000 francs.

Des sommes analogues en 1886, lors de la Guerre entre les Serbes et les Bulgares.

En 1898, lors du Conflit hispano-américain.

En 1899, pendant la Guerre du Transvaal.

Au mois d'août 1900, aux subsides d'argent ou aux dons de médicament, s'ajoute l'action personnelle des Infirmières. Un bateau ambulance « Notre-Dame du Salut » avec Monsieur de Valence, des Sœurs, des Aumôniers, des Délégués, rejoint le Corps Expéditionnaire de Chine qui l'accueille avec une surprise enthousiaste et une reconnaissance justifiée. Plus de 600.000 francs couvrent les frais de ce concours hospitalier apporté à l'escadre de l'Extrême-Orient.

Et l'expérience acquise se renouvelle dans les conditions les plus diverses, il suffit que l'humanité soit en jeu.

En 1904, pendant la Guerre Russo-Japonaise.

En 1907, lors de la première campagne française au Maroc, 12 Infirmières partent à Casablanca allant, pour la première fois, apporter sur le théâtre même de la Guerre leur concours au Service de Santé.

En 1908, à l'heure des tremblements de terre de Messine.

En 1909, lors des catastrophes de Provence.

En 1910, pour les inondations de la Loire et de la Seine. A Paris, en 15 jours, la Société répartit 3 millions et établit 1.000 infirmières, 500 délégués dans 58 postes de secours.

En 1911, à la seconde expédition du Maroc Oriental dans une zone agrandie qui va jusqu'à Fez, elle joue un rôle essentiel.

Toutes ces « Grandes Manœuvres » pratiques permettent d'améliorer les méthodes et de parfaire l'organisation à prévoir en temps de guerre. « Non loin des canons doivent paraître les ambulances » disait le Marquis de Vogué. La S. B. M. se modèle sur l'Armée elle-même. Le décret du 3 juillet l'a rattachée hiérarchiquement à l'autorité militaire. Elle se meut dans des cadres qui comprennent autant de régions que de Corps d'armée, auprès desquels un délégué officiel la représente. Son personnel (qui doit être français et dégagé d'obligations militaires), lorsqu'il est employé aux Armées est soumis à ses lois et règlements. La Société reçoit une indemnité allouée par l'Etat : 1 franc par journée de malade traité dans ces

établissements. Par son organisation, la Société forme une chaîne ininterrompue de secours, de station en station, depuis l'ambulance de combat jusqu'à la maison hospitalière loin du théâtre des hostilités. Elle possède un matériel pour l'évacuation voisine des champs de bataille, par chemin de fer, vers les ambulances de gares, vers les hôpitaux provisoires.

Ses 402 Comités, veillent, dans chaque département au recrutement, recueillent les fonds, préparent la tenue des hôpitaux auxiliaires. Elle en compte :

375 fournissant 18.000 lits avec
78 Infirmeries de Gare
70 dispensaires-écoles
110 postes frontière.

Elle se compose de :

112.000 membres
10.000 infirmières
3.000 brancardiers.

Elle proclame ces chiffres à la cérémonie de ses Noces d'Or le 20 juin 1914.

Ce jour-là, un grand Service à Notre-Dame présidé par le Cardinal Amette, rehaussé de la parole éloquente du Père Janvier, a inauguré la fête du Souvenir. Le soir, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, en présence de Monsieur Poincaré, Président de la République, une séance d'apparat présidée par M. Ador, Président du Comité International de toutes les Croix-Rouges, groupe des milliers d'adhérents pour entendre les rapports d'ensemble sur les résultats acquis après 5° ans.

Nous venons d'en donner la nomenclature et les chiffres. Le Secrétaire Général disait, en terminant son exposé : « Avec son trésor de guerre et ses réserves, la Société est prête à entrer en ligne ».

Prophétie encourageante que les événements allaient d'une façon saisissante réaliser presque sur le champ.

Cette Fête de la Paix se célébrait le 20 juin 1914.

Le 1^{er} août c'était la Guerre !

II

La mobilisation, trop peu prévue, émut en France tous les cœurs sans les troubler, mais le sentiment d'une grande responsabilité s'empara de chacun en courant à son poste.

L'animation ne fut nulle part plus intense qu'au Siège Central de la S. B. M. ⁶, nulle part également plus réfléchie par l'esprit de sacrifice qui la soutenait. C'est que les services qu'elle se préparait à rendre portaient le cachet du dévouement absolu et de la charité sans limite.

De l'impulsion qu'elle allait recevoir dépendait la fécondité de son rôle. Sur ses « Directeurs » doit en effet se reporter une grande part des mérites qui s'allaient dépenser. Leurs noms dominent cette campagne de 5 années encore que plusieurs soient tombés au champ d'honneur, les armes à la main, avant la dernière étape. Il les faut placer en tête du résumé de son action.

Le Marquis de Vogüé était Président de la Société ; Monsieur Victor de Valence, Secrétaire Général ; Madame la Comtesse d'Haussonville, Présidente du Comité des Dames.

Monsieur de Vogüé, occupait une situation hors de pair dans le monde des lettres, des affaires, de la politique, de la charité, dans le monde tout court. Ancien ambassadeur, Membre de l'Académie Française et de l'Académie des Inscriptions, grand propriétaire, grand industriel, il fut homme d'état, homme d'œuvres, homme d'action, hommes d'études, partout et toujours homme de bien.

Serviteur de la Croix-Rouge dès ses origines, il avait pendant la Campagne de 1870 conduit ses ambulances jusque sur les lignes de l'Armée du Rhin, et au soir de Reichshoffen il avait la poignante émotion de relever son propre frère blessé à mort. Après avoir été maintes fois dans les réunions internationales le représentant de la S. B. M., il était devenu en 1904 son Président. Tous ces titres se rehaussaient singulièrement de la dignité de sa vie et de l'expérience de l'âge. A ces heures tragiques que nous venons de vivre, pendant lesquelles il fallait prévoir au Conseil autant

que se dépenser au dehors, le Marquis de Vogüé a été l'âme de la Croix-Rouge.

A ses côtés, en parfaite communion d'idées, le Secrétaire Général, Victor de Valence était la cheville ouvrière dans une charge qu'il remplissait depuis dix ans déjà. Il portait à sa tâche le mérite d'une pratique personnelle acquise sur le bateau-hôpital des mers de Chine, dans les courses d'Islande et de Terre-Neuve, avec nos Colonnes au Maroc en 1908, 1912 et 1913.

De madame la Comtesse d'Haussonville il est à la fois plus difficile et plus aisé de parler ; plus difficile parce qu'elle peut entendre dès éloges dont s'offenserait sa modestie ; plus aisé parce qu'il suffit pour la peindre de recueillir l'écho d'une respectueuse sympathie et d'une universelle admiration. Laissons tout compliment pour résumer les actes.

Elle avait fait son apprentissage d'infirmière et gagné ses éperons en s'enrôlant aux ambulances de 1870 ; depuis elle consacra une partie de ses heures charitables à l'organisation, au fonctionnement, au développement de la Croix-Rouge. Son expérience la désignait peu à peu pour la haute direction et en 1907, elle acceptait cette charge de Présidente du Comité des Dames où tant de tact, de forte douceur, d'esprit de suite et d'oubli de soi-même sont comme la monnaie courante d'un incessant échange de pensées, de travail et de dévouement. Elle avait su grouper des femmes animées de sentiments identiques, et cette coordination préparée des efforts facilite la tâche de toutes à l'heure décisive de la réalisation.

On le vit dès les premiers jours de la Mobilisation de 1914.

Le spectacle offert à la rue François I^{er} ne sera oublié d'aucun de ceux qui s'y associèrent. On le compare mieux au bourdonnement ailé d'une ruche qu'au va et vient silencieux d'une fourmillière.

La foule des concours qui s'offraient, des donateurs qui accouraient, des infirmières qui venaient aux ordres et des amis aux nouvelles, ressemblait à une mer houleuse où dans le clapotement des vagues les barques se soulevaient sous les plis de la grande bannière blanche à la Croix-Rouge qui claquait au vent. La rue noire de monde, la grande porte trop étroite, les escaliers envahis, les salles débordantes, les lettres, les dépêches, les appels du téléphone ; la lingerie incessamment approvisionnée autant que dégarnie par des mains empressées, les voitures rangées en files pour les départs qui

se succédaient sans interruption, car à chacune de ces minutes solennelles des groupes de deux, trois infirmières, leur petit sac à la main, leur bandeau blanc au front, le brassard au bras, la cape bleue sur les épaules, montaient dans ces automobiles qui les emportaient comme en un vol aux gares d'embarquement.

Des mères venaient conduire pour cet adieu leurs filles ; des épouses — dont les maris avaient rejoint leur régiment — couraient aux ambulances à leur tour ; toutes heureuses d'avoir acquis la science pratique qui allait leur permettre de servir les blessés.

L'activité de Paris n'avait rien à envier à celle de la Province — et surtout des départements de l'Est ;

Les 36 Comités de la 20^e Région de Nancy ;

Les 27 Comités de Châlons ;

Les 13 Comités de Besançon administraient respectivement :

39, 41 et 30 hôpitaux.

Le réseau des Postes de Secours, encore imparfait, fonctionna sans retard :

7 dans la Voëvre ;

93 aux Avancées du Grand Couronné ;

2.000 brancardiers de ces formations des troupes de couverture vont ramasser des milliers de blessés ; on en vit d'autres à la retraite de Mohrange, à la Trouée de Charmes, au bombardement de Reims.

L'élasticité de ses cadres permettait à la S. B. M. d'agrandir du jour au lendemain ses formations anciennes et d'en créer de nouvelles. Le Service de Santé, débordé par les événements, se tournait vers elle, et lui demandait non plus 17.000 lits mais 50.000. De 375 hôpitaux de territoire on allait monter à 805, avec un personnel proportionné.

Devant des besoins dépassant toutes prévisions, les âmes charitables se montraient égales à elles-mêmes. C'était une longue théorie de donateurs magnifiques ou anonymes, des souscriptions recueillies par des Comités d'Outre-Mer, des prélèvements volontaires sur les salaires d'employés et d'ouvriers de l'usine d'Ablon, de la maison de Membret, des établissements Limozin à Firminy, de la Fonderie du Bouchet, etc...

Pour les Français et les Françaises que leur âge ou leur sexe n'admettaient pas aux Armées, la petite médaille d'argent épinglée aux boutonnieres ou aux corsages, devenait le signe de ralliement des gens de cœur à l'arrière, l'emblème incontesté devant lequel on s'inclinait avec

sympathie, la marque respectée d'une confraternité d'armes rehaussée par l'union sacrée.

Comme les cœurs vibraient, que d'émotions sur les plus mâles visages ! Je vois encore, à la nouvelle que les avant-gardes françaises pénétraient en Alsace, le Marquis de Vogüé serrant dans ses bras le Comte de Mun, les larmes aux yeux : « Albert ! qui nous eut dit, il y a quarante ans, que nous verrions ensemble un pareil jour ! »

De ces deux hommes, si l'un exerçait, comme on l'a dit alors, par son article quotidien de l'Echo de Paris « le Ministère de la Confiance », l'autre détenait à la Croix-Rouge le « Ministère de la Bienfaisance ». Son activité suffisait à tout : décisions, ordres, visites, lettres, démarches, prévisions, rapports ne lassaient ni ses forces ni sa bonne grâce.

Le Comité Central a remis tous ses pouvoirs d'action à une Commission Exécutive, qui, moins nombreuse, se trouvera un instrument plus souple, plus rapide, plus effectif.

Quand la ruée allemande menace Paris, pour ne pas laisser la possibilité d'immobiliser entre les mains de l'ennemi le pivot de la direction — où reste coûte que coûte le Secrétaire Général — une délégation de la S. B. M. ⁷ part à Bordeaux pour suivre le Gouvernement. M. de Vogüé qui y est accompagné de MM. de Montalivet et de Nantois, qui demeureront 4 mois campés dans le wagon ambulance qui les a amenés.

Leur contact avec les Bureaux du Service de Santé, réfugié là aussi, y est plus intime. Dans la petite maison sur le quai de la Gironde où M. de Vogüé a trouvé gîte, se réunissent périodiquement les Directeurs et les Médecins militaires, et de ces échanges de vues sortent des décisions rapides, utiles aux improvisations que les circonstances exigent.

L'Agence des prisonniers de guerre — dont nous aurons à dire l'action. — vient de naître. Elle tient ses premières séances elle aussi dans un campement de fortune, chez un négociant bordelais tout dévoué, sous la présidence de Monsieur de Mun dont les jours sont comptés, et qui dépense en même temps ses forces suprêmes à son œuvre des Aumôniers militaires dont le Bureau fonctionne à Paris également, rue François 1^{er}.

Pendant ce séjour à Bordeaux la Guerre s'est stabilisée au Front, la province s'est couverte d'hôpitaux auxiliaires.

Dès le mois de février 1915, la haute direction de la Croix-Rouge se ressoudant à la permanence de Paris, rentre à la rue François I^{er}, et y demeure désormais. Son action s'uniformise, les résultats que nous traduirons en chiffres diront son activité.

PARIS

Pour Paris et la Banlieue le bilan est tracé, car l'un des administrateurs de ces hôpitaux : Georges Goyau a tenu la plume ; plume d'un historien scrupuleux, d'un agent exact, d'un Français clairvoyant⁸.

La S. B. M, dans le Gouvernement Militaire de Paris a utilisé 130 locaux suffisamment vastes pour être appropriés à son but. Leurs origines variées manifestent l'ingéniosité des organisateurs qui en ont tiré parti et la charité commune des propriétaires qui ont cédé la place :

- 2 hôpitaux d'enseignement ;
- 7 hôpitaux cliniques ;
- 7 immeubles transformés en hôpitaux auxiliaires ;
- 12 établissements hospitaliers ;
- 6 établissements d'instruction, écoles libres et autres ;
- 11 maisons d'œuvres ;
- 15 hôtels particuliers ;
- 4 hôtels meublés ;

Elle a fondé :

- 65 ouvroirs ;
- 4 postes de gare ;
- 4 infirmeries de gare ;
- 4 cantines de gare.

Toute cette administration, du ressort du Gouvernement Militaire de Paris, fonctionne sous la direction du Général de Monnard, puis de l'Amiral Touchard, avec 24 Comités et une permanence dans chacun des 20 arrondissements de la Capitale.

Elle présente un touchant ensemble d'organisation, presque un modèle. Il est permis de retenir les noms des bienfaiteurs et des principaux agents de

dévouement.

L'Hôpital-Ecole du quartier des Peupliers, où il y a 100 lits toujours occupés, reste sous la ferme direction de Mademoiselle Génin qui garde à son actif le mérite d'avoir formé là, par un enseignement expérimenté, ses meilleures auxiliaires.

A La Glacière, le dispensaire-école — 125 lits — fonctionne grâce aux générosités de Madame Heine, de Mademoiselle Heine, de Madame Fould.

A Saint-Joseph, de pavillon en pavillon, on arrive à donner 375 lits.

La clinique de la rue Bizet (là fut soigné le général Gouraud, revenu amputé des Dardanelles) ; l'hôpital de « Notre-Dame du Perpétuel Secours » (40 lits) — la fondation Thiers et la Fondation Galliera, à l'orée des bois de Meudon (75 lits) sont toujours pleins.

Le Cardinal Amette a mis 100 lits à la disposition de la Société au Séminaire d'Issy et 150 au Séminaire de Conflans.

Les Petites Sœurs de l'Assomption offrent 80 places dans leur maison de la rue Violet et 40 dans celle de Puteaux.

Les Lazaristes à Gentilly cèdent leur logis aux blessés et de même, les Sœurs de Saint-Vincent de Paul dans le noviciat de la rue de Babylone, à la rue de la Ville l'Evêque, à la rue de Caulincourt, à la rue du Chemin-Vert, à l'avenue Parmentier.

L'hôpital de Mademoiselle Chaptal, comme celui de « Saint-Michel » et celui de « Bon-Secours », l'hôpital « Saint-Jacques » rue des Volontaires, les religieuses Auxiliatrices rue de la Barouillière, la maison de Santé de la rue de la Chaise, celle des Diaconesses de la rue de Reuilly, de la Jeunesse Chrétienne rue de Trévise ouvrent leurs portes.

On reçoit, on accepte les mêmes offres du Tennis-Club, de l'Elysée-Palace, de la Clinique du D^r. Hartmann, à Neuilly de l'Hôpital Anglo-Français-Américain.

Dans son installation de la rue de Maubeuge et à son sanatorium de Champrosay (100 lits d'une part, 250 de l'autre) l'OEuvre de Ville-pinte est heureuse de donner asile aux blessés de la Guerre comme elle y soignait les tuberculeux, blessés de la Paix ; l'intermédiaire naturel est son Président, le Vicomte d'Harcourt, mêlé si étroitement à l'action de la Croix-Rouge au Comité Central et jusqu'en Roumanie où il va payer de sa personne à la tête des ambulances.

Les deux hôpitaux Rothschild : rue Santerre (300 lits), rue Marcadet (70) voient défiler des théories de malades ; les hôtels particuliers de la comtesse

de Gramont, du prince de Wagram, de M. Raphaël Georges Lévy, de M. Veil-Picard, de la baronne Brincard, de Madame Macé, font connaître à des malheureux sortis de la boue des tranchées des installations luxueuses dont le cadre les surprend d'abord mais bientôt les charme, car il est voilé discrètement, racheté si l'on ose dire, par le sentiment de fraternité qui berce, sous des lambris dorés, les douleurs humaines.

En Seine-et-Oise, la Société administre 49 hôpitaux ouverts dans les mêmes conditions et elle possède deux hôpitaux annexes à Clermont-sur-Oise et à Calais.

Celui-ci présente un caractère spécial : en octobre 1914, au moment où le Gouvernement belge se transportait en France, le marquis de Vogüé offrit au Roi Albert un hôpital de 100 lits qui serait réservé aux soldats de sa vaillante petite Armée. S. M. la Reine Elisabeth autorisa qu'il prit son nom ; le Duc de Vendôme en accepta la direction et des membres de la S. B. M. (MM. de Monicault, de Calonne, de Courson), des infirmières sous les ordres de Madame d'Ocagne assumèrent le service des salles pendant 2 ans (1914-1916) jusqu'au jour où les évacuations étant complètes il fut remis au Service de Santé Belge qui voulut ne pas taire l'expression de sa gratitude.

PROVINCE

Nos départements voient se déployer une activité analogue ; les chiffres, très monotones, ont leur éloquence. Voici le tableau des Comités et des Hôpitaux S. B. M. dans les 21 Régions du Territoire :

Dans le Nord	15 Comités	20 Hôpitaux
Rouen	32 »	35 »
Le Mans	21 »	52 »
Orléans	20 »	51 »
Chalons	27 »	41 »
Besançon	13 »	30 »

Bourges	20	Comités	20	Hôpitaux
Tours	15	»	77	»
Rennes	11	»	30	»
Nantes	11	»	17	»
Limoges	16	»	18	»
Clermont	18	»	64	»
Grenoble	25	»	31	»
Marseille	23	»	27	»
Montpellier	25	»	20	»
Toulouse	19	»	104	»
Bordeaux	35	»	1	»
Algérie	1	»	43	»
Nancy	40	»	1	»
Tunisie	1	»	1	»
Orient			1	»
		388 Comités	700 Hôpitaux ¹	

Reprenons d'un trait rapide l'historique de ces 21 Régions en soulignant au passage, un nom, une date, un fait, caractéristiques des services rendus :

Dans la Région du Nord (Lille-Amiens) l'invasion fut presque foudroyante, on se trouva promptement amené à faire évacuer par ordre les formations sanitaires dégarnies ; les rares infirmières qui purent rester dans les pays envahis eurent d'ailleurs la tristesse de voir partir pour l'Allemagne, comme prisonniers, leurs blessés à peine guéris. Dans les hôpitaux près du front Belge il demeura environ 300 infirmières françaises çà et là.

Plusieurs, prises dans les formations sanitaires, ont été conduites dans les camps allemands avec des femmes déportées et retenues par un outrage aux règles de la courtoisie et aux lois des conventions internationales.

C'était justement à l'heure où 93 intellectuels d'outre Rhin, « représentants, disaient-ils, de la Science et de l'Art », repoussant pour leur

race toute responsabilité dans les événements, proclamaient urbi et orbi que l'Allemagne ne faisait pas, au mépris du droit des gens, une guerre qu'elle n'avait pas provoquée. Ils niaient même que ses troupes eussent incendié Louvain.

A Douai, l'occupation des Allemands ferma brusquement les hôpitaux, sauf un ; les médecins exercèrent une surveillance brutale et tracassière. Une Infirmière, mademoiselle Poivre, après de rudes journées de travail et d'angoisse, prenait encore sur ses nuits pour établir en cachette les dossiers des défunts, relater les incidents de leur décès, noter leurs recommandations dernières, recueillir leurs souvenirs personnels, destinés plus tard à leurs familles, quand elle serait sortie de cette prison.

Le Prince royal de Bavière, en arrivant, expulsa le peu qui restait de personnel français, mais comme il lui laissait le soin d'ensevelir les morts et de pourvoir aux funérailles, la messe de convoi devenait une sorte de manifestation patriotique.

C'est un même sentiment de pitié respectueuse envers les défunts qui inspira le geste de nos confrères d'Amiens. Tristement impressionnés par l'absence de tout cortège aux obsèques des pauvres petits soldats décédés à l'hôpital, ils eurent l'heureuse pensée de faire appel dans la ville, en partie évacuée, aux personnes de bonne volonté. Celles-ci se tenaient prêtes et à la nouvelle d'un décès, sortant des ruines, venaient en ordre (ce fut parfois sous les obus) suivre le cercueil jusqu'à la tombe. On les appela, le titre fut bien choisi : « Les Charitables d'Amiens ».

Dans la 3^e Région où nos hôpitaux voisinaient avec des ambulances de nos alliés Anglais ou Belges, Le Havre se distingua particulièrement.

Dans la 4^e Région, nous notons la large hospitalisation du Château de Bonnétable, comme dans la 5^e le travail actif d'Orléans.

La 6^e Région demeura toujours extrêmement animée. Les combats de la Marne et les attaques de Champagne se déroulent par là.

Les infirmeries de gare y prirent dès la première heure une réelle importance.

Reims, au mois de juillet 1914, comprenait 10 formations, 9 hôpitaux auxiliaires renfermant 320 lits qui montèrent promptement à 1200, quand on ouvrit 12 hôpitaux nouveaux.

Le 30 août le Service de Santé dut évacuer Reims à cause du bombardement.

Le 4 septembre les Allemands arrivèrent.

Le Président et le Comité de la Croix-Rouge restèrent et s'imposèrent avec fermeté aux autorités militaires ennemies pendant cette première occupation.

Les bombardements du 18 septembre rendirent vite intenables les maisons, on se réfugia dans les caves ; l'hôpital n° 41 fut anéanti et malades, infirmières, religieuses y trouvèrent la mort. On procéda en automobiles à l'évacuation des grands blessés ; des brancardiers courageux les sortaient, les portaient de poste de secours en poste de secours.

Les batailles de l'Argonne fournirent de nombreux convois aux hôpitaux de Sainte-Menehould. Ceux de Pont-à-Mousson bombardés, éventrés, furent rétablis avec une indomptable ténacité ; ils étaient « alimentés » par les tueries du Bois-Le-Prêtre.

On en peut dire autant des formations de Varenne, Clermont et les Islettes.

La S. B. M. possédait à Verdun 100 lits. Cet hôpital auxiliaire n° 20 fut « militarisé » dès la mobilisation par suite de sa situation exceptionnelle. Ce ne fut pas sans regret que la S. B. M. dut renoncer à ce poste d'honneur. — Elle en retrouva d'autres à Dormans, à Vitry-le-François pour les épidémies ; à Compiègne, à Crépy, à Senlis, à Noyon, où elle n'abandonna pas les soldats français, même pendant l'occupation allemande.

Sous son propre drapeau, l'Ambulance des Chevaliers de Malte (hôpital auxiliaire n° 41) fonctionna dans ces parages ; — fidèles à leur traditionnelle vocation hospitalière, ils étaient venus du Château de Montheron, dans la Meuse, pour s'installer à Châlons. On leur assigna après, comme résidence, Moulins où ils logèrent au couvent de la Visitation. En juin 1915 ils retournèrent à Châlons soigner les grands blessés avec le docteur Récamier et M. Charles de Charette comme administrateur.

La paisible et riante Touraine avait aménagé un millier de lits, au début de la guerre ; elle en comptait plus de 4.000 à la fin des hostilités ; c'était un pays de repos par excellence, les « châteaux de la Loire » ouvraient leurs portes et devenaient comme des asiles aux blessés. A Angers l'autorité

religieuse offrait le palais de l'Université Catholique ; Alençon avait la bonne fortune de voir son hôpital de 180 lits visité, décrit et cité en exemple par M. d'Haussonville.

De la 11^e Région, celle de Nantes — rien à signaler de particulier dans le zèle empressé et régulier de son personnel.

A Limoges, (12^e Région). L'Ecole Montalembert se transforma en un grand hôpital toujours rempli de blessés, de convalescents, de réfugiés.

L'Auvergne donna l'air pur de ses montagnes ; Clermont continua les traditions d'hospitalité qui distinguent ses stations climatiques ; Riom, dans son émulation habituelle, avec sa voisine rivalisa pour le bien sous la conduite avertie de son président le comte de Chabrol. Madame la Comtesse de Paris donna son château de Randan. Vichy, Roanne, Montbrison, Saint-Chamond demeurèrent des centres très actifs. Saint-Germain des Fossés, lieu de passage par excellence où 3.000 hommes circulaient par 24 heures, établit à la Gare un ravitaillement bientôt célèbre sous le nom de « Cantine des Deux Drapeaux » car à côté des couleurs de la France flottaient les étoiles et les bandes des Etats-Unis.

800 lits furent organisés à Saint-Etienne en 13 formations distinctes, plus une ambulance au Palais de Justice et 5 maisons de convalescence.

Un hôpital de physiothérapie donna des résultats merveilleux : sur 10.000 hospitalisés, on n'en perdit que 44.

Lyon, c'est-à-dire la 14^e Région (Rhône, Isère, Savoie) soutint sa réputation qui n'admet pas facilement d'être au second rang nulle part. De fait elle présente un remarquable faisceau de formations hospitalières : 37 hôpitaux, 4598 lits et 3 millions de journées d'hospitalisation ; sans compter des œuvres annexes multiples et le centre important de Grenoble.

Une des plus belles créations du Comité de Lyon a été l'hôpital installé à Saint-Genis Laval et dirigé par un riche et généreux industriel : M. Sabran. On y recevait les blessés tuberculeux très gravement atteints, une partie désespérés. Les Infirmières qui savaient leur sort et le péril de la contagion les soignèrent tous jusqu'à la fin avec une affection spéciale, entourant leur mort d'une indicible consolation.

Que dire de la Provence ? Les 33 Comités de la 15^e Région avaient promis l'entretien de 200 lits et ils en ont donné 4.440, bien réellement, sans que ce chiffre soit grossi par le mirage du Midi. Marseille, au premier rang a déployé une activité incessante ; un transit énorme de bienfaisance s'est effectué sur ses quais ; la « Porte de l'Orient » s'est particulièrement

ouverte devant les évacués de Salonique ; ses 483 Infirmières diplômées se multiplient aux hôpitaux, aux ambulances du port, aux cantines de gares.

Ainsi en va-t-il d'Aix, d'Arles, de Toulon.

L'hôpital Sainte-Clotilde ouvert à Hyères le 1^{er} septembre 1914 n'a été fermé que le 31 décembre 1918 et ses 178 lits ont reçu 3.500 blessés, la plupart de l'Armée d'Orient. Saint-Raphaël est en activité jusqu'au mois de mars 1919. A Nice, près de 10.000 blessés se succèdent dans trois hôpitaux. — Cannes n'est plus une station hivernale mais l'asile ouvert en tout temps, où nombre de ses riches habitants donnent leur propre demeure, subventionnent un vaste hôpital, où la Duchesse de Vendôme hospitalise des malades belges, comme à Menton la comtesse Orloff-Davidoff organise en refuge sanitaire sa villa des Rosiers, pour des aveugles de guerre tuberculeux.

Non loin de là, se dresse, au-dessus de la mer, dans le cadre merveilleux de son parc dominant les flots bleus, l'établissement du « Mont-des-Oiseaux » avec la perfection de ses installations chirurgicales. Il sera le lieu de convalescence où des officiers grands blessés goûteront le repos et retrouveront la santé. Madame Lebaudy a fait ce don magnifique à la S. B. M. dont les infirmières, aidées de religieuses veillent à tout avec un soin discret.

On aime à saluer le geste libéral et la générosité ingénieuse des heureux du monde qui font aux malheureux d'ici-bas la part moins étroite, jusqu'à leur offrir l'illusion de l'abondance prélevée sur leurs propres restrictions.

Pour la 16^e Région, Montpellier, et Perpignan, Carcassonne et Narbonne, Castres et Rodez, Marvejols dans la Lozère, Villefranche dans l'Aveyron présentent des milliers de journées d'hospitalisation.

Toulouse, dont les Comités, par une tradition charitable qui remonte à l'année terrible 1870, préparent 1500 lits dans ses 21 hôpitaux. Son éloignement du théâtre des opérations lui permet de recevoir de nombreux blessés et malades. Et toute cette 17^e Région en est abondamment pourvue.

Bordeaux, centre de la 18^e Région en a recueilli plus encore ; ce vaste territoire a compté 116 hôpitaux S. B. M. et 7.000 lits ; d'innombrables cantines et infirmeries de gare. Comme la préparation avait été intense, à la Mobilisation, le travail fut immédiat.

Des dons princiers facilitèrent l'organisation dans les locaux scolaires, les salles municipales, les grands établissements religieux, les châteaux du Médoc.

Arcachon et Biarritz poursuivirent pour les mutilés leur traditionnel accueil aux malades. Et Pau, où arrivèrent en août 1914, les premiers blessés des combats de Lorraine, et Lourdes pour qui c'était un spectacle familial de voir descendre des trains les loques humaines qu'elle renvoie parfois guéries, toujours consolées.

Les membres de la S. B. M. 20^e et 21^e Régions ne furent pas inférieurs au prodigieux effort qui leur fut demandé sur la frontière ; ils commencèrent en pleine bataille ; leur préparation d'avant-guerre avait été particulièrement délicate. Le Général Dietrich, à la tête de 62 Comités, avait reçu l'aide de l'Union des Femmes de France et travaillé en parfait accord avec elle ; tous, ils n'eurent que le temps de courir au danger. La première ruée de l'ennemi leur amena d'abord des cortèges de réfugiés qu'il fallut ravitailler et conduire plus loin.

Les batailles devant Nancy causèrent la destruction, l'incendie des hôpitaux et le pillage du matériel.

Des équipes de brancardiers étaient prêtes, des convois automobiles organisés, des postes de secours pourvus.

A peine utilisés, il fallait recommencer ces efforts. C'est alors que 155 Cercles de soldats ont été un à un fondés, entretenus, ravitaillés en Lorraine. L'hôpital de Nancy avait préparé 300 lits, ils atteignirent le chiffre de 16.000 pendant la guerre. Une sorte d'accalmie, quand le front se stabilisa, permit de créer des « hôpitaux bénévoles », petits dépôts, qui se prêtaient heureusement aux circonstances changeantes des mouvements de troupes. Ce fut un millier de lits qui parurent précieux aux ambulances divisionnaires, aux infirmeries régimentaires.

Ce que nous disons de Nancy est également vrai des Comités de Langres, Gray, Saint-Dié, Epinal, Joinville, Neufchâteau, Châlons. Liste que l'on devrait allonger dans ces contrées si particulièrement ravagées par des mois de lutttes incessantes, si nous dressions un palmarès, mais que nous devons raccourcir au contraire parce que le dévouement, pouvons nous dire, se répète toujours dans les mêmes formes.

Et n'est-ce pas la même langue qu'il parle de loin, comme de près, sans avoir besoin d'être surexcité au spectacle lamentable des misères prochaines ?

Par-dessus les mers nos compatriotes, nos colons d'Algérie, joignent leurs sympathies, leurs offrandes, leurs efforts à ceux de la mère patrie.

Ainsi les Comités d'Oran et de Philippeville en Algérie, ceux de Tunis et de Bizerte en Tunisie se créent, recueillent des fonds, exercent l'assistance. Dans la Régence, une organisation a été mise sur pied, il y a fort longtemps, dès 1881 et alors participa au ravitaillement du Corps Expéditionnaire. En 1914, ce Comité comptait 900 adhérents ; il a eu un rôle important à jouer pour nos infirmières dans un pays où les prescriptions religieuses de l'Islam interdisent à un médecin homme de soigner une femme musulmane.

On s'était contenté de créer à Tunis un dispensaire ; on le transforma en hôpital ; l'administration crut devoir le fermer ; elle le reconstitua en hâte au mois d'avril 1916 pour abriter les restes de l'Armée Serbe. L'hôpital de Bizerte fut affecté aux malades de notre Armée d'Orient.

III

De ce rapide voyage à travers nos 21 Régions, de ce coup d'œil jeté, non pas au hasard, mais en hâte sur Paris et les Provinces, de ces détails bien imparfaits, nous pouvons du moins donner des conclusions minutieusement exactes :

La Société de Secours aux Blessés Militaires

a organisé	805 hôpitaux
contenant	69.000 lits
ayant fourni	45.167.000 journées d'hospitalisation
ayant coûté.	187.000.000 de francs

Cette énorme tâche, qui présente 65 % de tout l'effort hospitalier accompli en France pendant la guerre, constitue la gestion de 412 Comités avec une armée de 74.000 membres, un personnel actif de 39.000 personnes (infirmières, médecins, brancardiers, administrateurs) dont : 32.000 Infirmières.

La dépense totale a été de 300 millions, plus 60 millions de dons en nature.

Les 98 infirmeries de gare

ont distribué. . .	13.702.000 repas
effectué	712.000 pansements.

A Paris, notamment, aux 3 gares du Nord, de Saint-Lazare et d'Austerlitz, pour les permissionnaires qui passent, on a fait :

4.400.000 ravitaillements
104.000 pansements.

5.652.000 ravitaillements à la seule gare régulatrice de Noisy-le-Sec.

Nos soldats viennent chercher au passage et trouvent ces douceurs qui les attendent. Mais une ingéniosité prévoyante sait aussi les leur porter avec les « Cercles-Cantines » dus à l'initiative du marquis et de marquise de Chaponay.

La IV^e Armée (Général Gouraud) fut d'abord seule à en bénéficier. Dans ces camps de demi-repos on distribua par jour plus de 50.000 boissons chaudes, 5.000.000 de quarts furent ainsi versés. La dépense atteignit 700.000 francs.

Détruits pour la plupart lors des offensives ennemies des 27 mai et 14 juillet 1918, les Cercles-Cantines furent immédiatement remontés dès l'arrêt de ces offensives. Alors, suivant l'élan victorieux de nos troupes, soudés à elles, ils les ont escortées pas à pas jusqu'à l'Armistice. — Puis, franchissant le Rhin, ils les ont accompagnés au début dans les territoires occupés par précaution et en garantie de nos droits.

22 Cantines dans la Hesse et la Prusse Rhénane

8	»	dans le Palatinat
6	»	à l'Armée de Lorraine
23	»	en Alsace
5	»	dans la Haute-Silésie

La S. B. M. avait mis à la disposition du service de santé 60 voitures automobiles groupées en 3 sections, voitures convoyées par le personnel de la Société et qui furent particulièrement utiles au transport des blessés de l'Yser et dans les secteurs d'Amiens et de Chalons-sur-Marne.

Elle posséda aussi une de ces ambulances chirurgicales mobiles aptes à se transporter au premier signal pour établir rapidement un centre opératoire

près du Front. L'ambulance se compose de 3 voitures, ayant chacune son rôle et sa spécialité :

la 1^{re} : la stérilisation ;

la 2^e : la radiographie ;

la 3^e : la pharmacie.

Dans une des voitures du Service de Santé : l'Autochir N° X (comme on disait par abréviation dans cette langue composite et tronquée dont l'usage d'un temps de misère nous a imposé malgré nous la barbarie), c'était un personnel choisi de la S. B. M. qui assurait le service : 25 infirmières d'expérience et de sang froid. — M. d'Haussonville a su tirer une description pittoresque après une visite qu'il fit à ce poste sanitaire, un jour qu'il le trouva campé à flanc de coteau derrière un bois dans une région visitée par les avions nocturnes¹⁰.

Les Foyers du soldat furent encore une création heureuse. Ouverts en vingt endroits, ils se trouvèrent aussitôt remplis d'une abondante clientèle. Toute la France les a vus fonctionner et il n'y a pas eu de terrain commun plus semblablement cultivé par les trois familles de la « Croix-Rouge ».

Plus originale peut-être fut la création du comte Terray : L'Œuvre des permissionnaires, qui accueillit, hébergea et lesta d'un petit pécule l'homme souvent bien dépaysé sur le chemin entre le Front qu'il quitte et la famille qu'il n'a pas atteinte encore.

Ce mouvement de permissionnaires donnait environ 100.000 voyageurs par jour. Devant cet afflux disproportionné, le Ministre de la Guerre, le G. Q. G., les Généraux demandèrent l'intervention directe de la Croix-Rouge. La S. B. M. créa pour sa part une centaine de Cantines de gare dont beaucoup débitaient gratuitement 2.000 consommations quotidiennes. Ce bienfait fut assez promptement étendu aux évacués, aux réfugiés, aux rapatriés, à tous ceux qui en avaient besoin.

Un personnel d'infirmières qui ne fut pas inférieur à 160 s'était consacré aux trains d'évacuation ; de jour et de nuit elles portaient, de wagon en wagon, une assistance laborieuse et épuisante. On les vit monter également

dans les convois de réfugiés arrivant par la Suisse. Des accompagnateurs et des accompagnatrices, à l'exemple d'une femme de cœur et de tête, Madame Gillet-Motte, exerçaient ce ministère de protection fraternelle, des quais de la gare de Lyon jusqu'à la destination de chacun.

Ce service d'accompagnement se perfectionna, un compartiment avec une pharmacie portative, fut réservé à l'équipe qui courait le long des trains, au risque d'accidents, descendait aux arrêts inconnus d'avance, apportant des vivres, des boissons, des soins, des pansements, transportant les impotents aux gares, et donnait l'impression d'un secours moral autant que matériel, suivant pas à pas les voyageurs malades, désemparés et comme perdus dans les ténèbres.

Après l'offensive allemande de 1918, des villages entiers, évacués précipitamment par ordre, fournirent des contingents formidables de voyageurs en détresse ; pour ces lamentables colonnes, des pelotons d'infirmières furent demandés d'urgence. Aux points de concentration : Boulogne-sur-Mer, Rouen, Louviers on dressa des cantonnements de fortune : il fallait relever le moral de cette foule, mettre de l'ordre dans la cohue des trains sans lumière, la nuit, au milieu des mille incidents de route : enfants perdus, vieillards défaillants, parfois des naissances. Madame la Générale Hervé organisa ainsi le départ de plus de 70 trains où se multiplièrent 150 infirmières.

Quand sonna l'heure de la reconstruction des villages occupés, les infirmières de la Croix-Rouge s'y installèrent et furent la providence de ces malheureux pays.

Telles Madame Panas à Montdidier, Madame Geoffray à Manicamp, Madame Brincart à Neuflix, Mesdames Menget et Jacques Faure à Babeuf, Madame de la Fournière à Albert.

La S. B. M. dépensa là en dons de toute nature 5 millions, dont 3 étaient couverts par une souscription du Figaro.

Le Colonel de Dampierre organisa la distribution des secours dans 550 villages de 11 départements par 44 permanences de 3 ou 4 infirmières chacune.

Peut-être au récit de ces dévouements débordant des infirmières qui entrent en conquérantes sur tous les terrains de la charité, nous éloignons-

nous un peu, non des conséquences de la guerre, mais des soldats qui la faisaient.

Nous revenons à eux en allant frapper à la maison de Convalescence de Vichy aménagée pour les Sous-officiers, comme le « Mont-des-Oiseaux » avait été réservé aux officiers malades.

Et les mutilés ? Rattachée à la Grande Fédération Nationale, il y eut place pour des interventions plus modestes telle la Maison de Rééducation professionnelle (présidée par Madame la comtesse de Warren et le vicomte d'Harcourt) installée aux Champs-Élysées ; les mutilés y apprirent un métier et trouvèrent un emploi. Notons aussi la fabrication des jouets de la rue de Marignan et les ateliers de la Rapée.

C'est ici qu'il faut mentionner la Commission de secours que préside le Général Goetchy ; elle procure une aide immédiate sur présentation de leurs papiers militaires aux réformés N^{os} 1 et 2. Elle a fonctionné dès le 28 septembre 1914 et déjà plus de 20.000 démobilisés ont été l'objet de ses charités discrètes. Le service matériel si nécessaire est toujours accompagné d'un réconfort moral moins prévu, d'autant plus goûté, approprié aux circonstances, variant comme elles. Et c'est ce qui donnait un caractère si intime et si doux à l'entre aide fraternel de la Croix-Rouge.

On l'a vu prendre corps aux yeux de ceux qui savent la distraction, l'apaisement, la consolation que produisent les livres, les brochures, les magazines, les journaux illustrés envoyés par milliers, par ballots, par caisses dans les hôpitaux, les ambulances, les sanatoria. Il faudrait une notice particulière pour suivre l'histoire de chacun de ces innombrables paquets, passant de mains en mains.

Quand on ouvrait les lettres de remerciements, elles apportaient un son différent faisant sa partie dans l'harmonie du concert. Et combien ces actions de grâce rendaient habiles à la confection du colis suivant, et quel livre eut jamais une meilleure critique littéraire se dégageant de l'impression morale ressentie et marquée au coin de la sincérité du lecteur ? Que de fois sur un lit d'hôpital tombait de loin la feuille, la page, la phrase, le mot attendu, à l'heure providentielle où l'étincelle imprévue allume le souvenir ou l'espérance, le remords ou la joie, dans un cerveau de malade obscurci et déprimé.

Il n'est pas de plus belle générosité que celle qui vient soulager l'indigence de l'esprit.

Les meilleurs distributeurs, parce que penchés de plus près sur le besoin des âmes, furent les Aumôniers militaires. On pourvut largement de ces instruments de moralisation les Aumôniers volontaires, dont le Bureau se tenait justement au Siège Central de la S. B. M. — Albert de Mun l'y avait fondé au mois d'août 1914 et il fonctionna 6 années sans un jour d'interruption sous le drapeau de la Croix-Rouge dont il était fier de se prévaloir comme d'un titre de noblesse et d'un certificat de sécurité.

Son action fut immense, les détails seraient infinis et disproportionnés avec le cadre de ce résumé ; mais cette œuvre restera, en justice, l'un des fleurons de la couronne de la S. B. M. pendant la guerre.

Les Lectures aux prisonniers ont été l'objet d'une organisation spéciale et de grande envergure. Elle dépendait de l'Agence des Prisonniers de Guerre, avec un Comité composé de délégués des trois Sociétés de la Croix-Rouge présidé par le représentant de la S. B. M.

La Société bibliographique fut son principal agent de renseignements et le canal habituel de ses largesses ¹¹ d'abord sous le couvert de l'ambassade d'Espagne à Berlin, puis par l'intermédiaire de la Mission Catholique de Fribourg en Suisse, enfin (et ce fut le moyen le plus simple et le plus assuré) par des paquets individuels dans les camps.

La Guerre se termina au moment où sous l'impulsion très active du baron d'Anthouard, qui avait provoqué une souscription publique à cet effet, l'Agence créait des bibliothèques circulantes dans les kommandos d'Allemagne, ces petits centres ruraux où nos prisonniers étaient dispersés pour des travaux agricoles, moins malheureux peut-être que dans les camps, mais plus isolés. Plusieurs milliers de caisses contenant chacune une série de 25 volumes étaient déjà parties de Genève où on les centralisait, quand l'Armistice glorieux du 11 Novembre rendit l'œuvre inutile.

Entre l'assistance aux prisonniers et le secours aux blessés, l'analogie est grande. Le rapprochement des deux gestes s'impose. L'initiative d'une réglementation est venue d'un sujet belge M. Edouard Rombert qui profita en 1889, de l'Exposition universelle de Paris pour amorcer la question. Elle se précisa en 1912, à un Congrès tenu à Washington : le chef de la délégation française, le général Michal (qui venait de quitter le commandement du 20^e corps) présenta un rapport, appuyé par M. Ador, Président du Conseil International de la Croix-Rouge.

Au commencement de la Grande Guerre, dès le mois d'août 1914, une Commission supérieure des prisonniers fut convoquée et installée au siège de la S. B. M. en présence des délégués officiels des 3 Croix-Rouges françaises.

De cette unique séance j'ai gardé le fidèle souvenir car elle se tenait dans des heures tragiques entrecoupées par la lecture de communiqués qui annonçaient le recul de Charleroi et la retraite de Morhange. Louis Renault, présidait avec calme, et la mise en œuvre de la délibération était confiée à Albert de Mun. Il partit le surlendemain pour Bordeaux ; là il installa en effet un Comité Exécutif de l'Agence des Prisonniers, qui avait tout à créer en face de l'absence de précédents et de l'imprécision des démarches nécessitées pour un échange de vues avec l'ennemi.

Dans leur minutieuse préparation de la guerre « fraîche et joyeuse » les Allemands dédaigneusement n'avaient pas voulu prévoir le sort des prisonniers. Leur victoire allait être trop rapide pour avoir à se soucier de conséquences fâcheuses pour leurs soldats ; que leur importait les autres ? Nous fûmes donc prêts avant eux sur ce terrain charitable ; et l'on peut dire que leur incontestable esprit de méthode administrative ne nous fit jamais perdre cette primauté dans le zèle, l'activité et les résultats. Dans leurs camps de concentration et de représailles ils ont été pour nos prisonniers aussi brutaux que pour les leurs nous nous sommes montrés humains jusqu'à la naïveté. Les enquêtes écrites des neutres sont notre justification.

Installée au début de 1915 aux Champs-Élysées dans le vaste immeuble mis à sa disposition par madame la Comtesse de Behague, l'Agence des Prisonniers devint une véritable administration officielle en relations régulières avec le Ministère de la Guerre, celui des Affaires Étrangères, les familles. Ses 200 collaborateurs ont établi un million 500.000 fiches concernant 464.000 prisonniers. Elle recevait et expédiait une moyenne quotidienne de 1.000 lettres. Elle fut dirigée successivement par le général Michal, le professeur Louis Renault, le général Pau, le baron d'Anthouard. M. Cornélis de Witt était son trésorier, M. Morange son secrétaire général. Elle traversa beaucoup de difficultés, montra beaucoup de persévérance, reçut beaucoup de remerciements et se retira discrètement, son devoir accompli, sa tâche menée jusqu'à la Paix, débordée à cette heure suprême par le flot des prisonniers s'échappant de tous les camps de l'Allemagne vaincue.

La Croix-Rouge exerce sa mission partout où les combats amènent des blessés ou des malades.

Elle fut ainsi conduite en Orient.

Dès le printemps de 1915, elle affréta pour les Dardanelles un navire-hôpital le « Charles-Roux ». Le vicomte d'Harcourt et un groupe d'infirmières s'y embarquèrent. De même au mois d'août suivant MM. de Valence et de la Boulaye portèrent du matériel et des subsides aux ambulances de l'île de Moudros. Au mois de décembre M. de Valence reprit la mer afin de rejoindre Salonique. Là, en plein champ avec les baraques apportées de France, on créa un hôpital auxiliaire de 850 lits où mademoiselle Oberkampf était infirmière-major et que géra avec zèle M. de Monicault. On installa en outre un hôpital pour une centaine d'officiers.

Ainsi, tant à Salonique que « dans 8 ambulances de plaines malsaines du Vardar ou des montagnes escarpées d'Albanie ou de Serbie, à l'Achilléion de Corfou, sur les navires hôpitaux qui assuraient les évacuations entre nos bases et Marseille » ¹² la S. B. M. compta 220 de ses infirmières.

Elle vit un devoir analogue à accomplir en Roumanie la guerre s'y étant déchaînée en 1916. Les ambulances n'étaient pas ce qui manquait le moins, le Figaro ouvrit une souscription qui dépassa 3 millions. La S. B. M. offrit le dévouement de son personnel, et en novembre 1916, M. Emmanuel d'Harcourt, infatigable, à la tête d'une forte équipe volontaire de 9 médecins, 6 chirurgiens, 6 infirmières, d'un matériel considérable partit au secours de nos Alliés. Comme il arrivait à Bucarest, la ville était déjà cernée par l'ennemi. Il fallut se replier sur Jassy, et se contenter, vu les circonstances, de remettre à la Croix-Rouge roumaine le reliquat de la souscription. Deux infirmières : mademoiselle Hennet de Goutel et mademoiselle Flippes voulurent demeurer, dans une abnégation admirable, au service des blessés roumains, au milieu des conditions les plus périlleuses. Toutes deux tombèrent victimes de leur dévouement emportées par le typhus.

De son côté, le Comte de Beaumont chargé de constituer neuf groupes chirurgicaux comprenant 225 voitures pour le transport des blessés, où avaient pris place 15 chirurgiens de la S. B. M. s'était mis en route le 4 novembre 1916. Le voyage fut long, difficile, mais on arriva au complet. Après 15 mois de campagne qui valurent les justes remerciements et les

chaleureuses félicitations de la Reine de Roumanie, la Mission revint en France. Elle était à Paris, saine et sauve très éprouvée, le 10 mai 1918.

L'article 1^{er} des Statuts de la Croix-Rouge prévoit son rôle « là où il plaira à l'Autorité Militaire de l'employer ».

Après le désastre lamentable de Caporetto on vit accourir 5 équipes de 45 infirmières S. B. M. au secours des blessés italiens roulés dans la déroute, et 3 Infirmeries de gare, desservies par des femmes françaises, s'établirent à Gênes, Rome, Tarente, surtout dans ce dernier centre, lieu d'un incessant passage de tant de permissionnaires, de marins ou de soldats rejoignant leurs corps.

On avait logiquement pensé étendre à la Guerre maritime les principes de la Convention de Genève.

Dès 1892, à la Conférence de Rome, en 1897 à celle de Vienne, le marquis de Vogüé plaida cette cause avec autorité. La Convention de La Haye le 29 juillet 1899, donna satisfaction à sa démarche. Mais, on le sait trop, la brutalité impitoyable des méthodes allemandes allaient, par des attentats homicides rendre caduque cette prescription.

« Pouvait-on supposer, disait douloureusement Louis Renault, l'un des artisans de la Convention humanitaire, qu'il se trouverait un belligérant pour déclarer qu'il ne respecterait plus les bâtiments-hôpitaux et pour mettre cette menace à exécution ? »

IV

Les Vogüé, les Renault étaient unis dans leur amour de l'humanité, leur respect du droit des gens, leur sens de l'honneur ; ils devaient le demeurer dans une mort hâtée probablement par la tristesse de leurs désillusions et l'angoisse de leur patriotisme, en présence des maux déchaînés sur l'Europe.

Le 10 novembre 1916, M. de Vogüé tomba ainsi qu'un chêne foudroyé, fier encore de ses rameaux opulents et de sa riche frondaison toujours verte. Une légère cécité accusait seule les 87 ans de ce noble vieillard d'une surprenante lucidité d'esprit. Je n'ai point oublié notre dernière conversation parce qu'elle éclaire la beauté de son âme. Appuyé sur mon bras, dans le trajet qui sépare l'hôtel de la rue François 1^{er} de sa demeure, à l'angle de l'Esplanade des Invalides, il faisait porter l'entretien sur le sujet du jour, qui lui était familier, sur les affaires d'Orient, où l'Arabie se soulevait alors contre le Sultan et où nous venions de délivrer la Macédoine dans les plaines de Monastir. Avec sa compétence si précise il rappelait ses débuts d'ambassadeur à Constantinople et par un retour sur sa longue carrière depuis ces jours lointains, il répéta un mot dont sa reconnaissance envers la Providence avait coutume de se servir modestement et chrétiennement : « J'ai été comblé ! »

C'est vrai qu'il le fut, mais le mérite ici-bas consiste à s'en rendre digne et à porter sans faiblir le poids des prospérités humaines.

Autant que les circonstances de la Guerre le permirent ses obsèques furent une manifestation grandiose, car son « moi », comme le disait de Louvois, madame de Sévigné, « occupait tant de place, était le centre de tant de choses ».

Parmi ces choses la présidence de la Croix-Rouge tenait la première place. Le successeur qu'on lui donna, sans lui ressembler, possédait ces hautes qualités morales et le choix du Conseil n'hésita pas à se fixer sur le professeur Louis Renault.

Je ne tente pas l'essai de reproduire les traits de cet incomparable légiste, diplomate philanthrope, juriste profond, ce maître que ses élèves admiraient et aimaient ; la douceur de ses yeux éclairaient un visage austère, la

bienveillance de son geste rendait plus accessible sa haute taille, sa modestie voilait l'éclat de sa renommée.

Louis Renault avait été mêlés à l'organisation internationale des Croix-Rouges dans les négociations les plus délicates. La S. B. M. acquittait une dette de reconnaissance et s'assurait un guide expérimenté en lui confiant ses destinées. Il n'y présida que 15 mois ; frappé lui aussi la nuit, par cette mort subite « qui vient comme un voleur » le 8 février 1918 à une heure tragique pour la Patrie dont il ressentait toutes les angoisses.

Dans la conjoncture, il parut de bonne augure d'appeler le soldat qui était entré victorieux en Alsace. Le général Pau accepta le mandat. Et de fait, il a tenu le gouvernail à ce moment si difficile du passage mouvementé de la Guerre à la Victoire et à la Paix.

Sa direction effective ne l'empêcha pas de remplir en Russie, en Suisse, en Amérique, en Australie d'importantes missions confiées à sa haute autorité.

Celui qui eût été son meilleur collaborateur, avec l'expérience de 15 années de Secrétaire Général, lui manqua brusquement. Victor de Valence avait achevé, comme de coutume le 20 décembre 1919, sa journée de labeur, qu'à peine rentré dans la modeste chambre qu'il occupait au Siège même de la Société il s'affessa sans connaissance. Il apparaissait comme un moine dans le monde, dont il s'était retiré après la catastrophe du bazar de la Charité où sa femme et ses filles avaient péri. Son zèle gardait de ce souvenir tragique une empreinte intraduisible de détachement qui donnait à sa vertu un caractère puissant et à son activité une autorité particulière. Il a, pendant 20 ans, incarné l'action de la S. B. M. soutenant, sous quatre Présidents successifs l'effort des traditions.

Son ardeur juvénile, malgré ses 75 ans n'avait pas fléchi pendant la guerre. Quant on put reprendre la tenue des Assemblées Générales (juillet 1917) il résuma en témoin ce qui avait été fait. Mais ce fut pour la dernière fois. En 1918, il passa la plume de rapporteur au Colonel Daru ; en 1919 au Colonel de Witt-Guizot. Celui-ci raconta à son tour dans un remarquable rapport technique, sous la forme la plus vivante, la marche patriotique de la S. B. M. Ils me fournissent tous les éléments de l'histoire que de mon côté j'avais vécue et dont j'arrête ici le résumé par un salut respectueux à celles qui furent les meilleures ouvrières de cette épopée de la charité française : nos Infirmières.

Je n'irai pas chercher pour les caractériser un terme héroïque et pompeux mais j'emprunterai le mot assez comique d'un brave homme qui, reconnaissant de leurs soins, disait : « C'est une crème d'humanité ». La définition est bonne.

Il y eut les Infirmières de l'Arrière ; leur tâche modeste put devenir par sa persévérance également admirable ; je la résumerai d'un seul trait : l'une d'elles, c'était à Alençon, paraissait épuisée : « Vous devriez vous reposer » lui disait-on. « Et nos soldats, répondit-elle, est-ce qu'ils se reposent ? »

Le soir même du jour où elle avait fait cette réponse sublime dans sa simplicité, comme elle rentrait chez elle en revenant de l'hôpital, elle tomba dans la rue. On la releva morte. Elle avait 23 ans.

Laissons les louanges, effaçons les épithètes ; que les chiffres parlent seuls :

La S. B. M. a pu compter sur le dévouement de 32.000 infirmières :

19.000 diplômées ;
13.000 auxiliaires.

62 sont mortes en service ;

19 furent blessées ;
13 ont été tuées.

4 religieuses de l'Enfant Jésus :

La sœur Pauline (Madame Presvaux) ;

La sœur Marguerite (Mademoiselle Linster) ;

La sœur Claire (Madame Bart) ;

La sœur Lucienne (Madame Binet) ; frappées à Reims au bombardement du 18 septembre 1914, en même temps que madame Fontaine, que

mademoiselle Gosse.

Au bombardement d'Arras, le 23 juin 1915, les sœurs Sainte Jeanne (Mademoiselle Hou-riez) et Véronique (Madame de Laventin), de l'ordre du Saint-Sacrement.

Le 18 août à l'hôpital de Dugny, au sud de Verdun, où les avions s'acharnent chaque nuit, mademoiselle Piétrowska est touchée à mort ; elle avait échappé aux dangers du Maroc, des Dardanelles et de Salonique.

Au bombardement de l'hôpital de Vadelincourt (août 1917) tombent mademoiselle Vandamme et la comtesse de l'Epinois, qui reçoit avant d'expirer la croix des braves en présence de son mari commandant l'artillerie voisine, accouru à son chevet sanglant. Sous les plis du fanion de la Croix-Rouge et du drapeau tricolore, sur une prolonge d'artillerie, au milieu des troupes qui rendent les honneurs militaires, elle est portée à sa dernière demeure... en Infirmière, en soldat.

Mademoiselle Jalaguier à Pierrefonds reste écrasée sous les débris de son ambulance.

Mademoiselle Renaudier disparaît à bord du « Balkan » torpillé entre la France et la Corse le 15 août 1918, car les Allemands sur mer comme sur terre savent choisir les dates de leurs attentats.

Mademoiselle de Goutière qui avait gagné trois citations à l'armée d'Orient.

Mademoiselle de Serry, qui repose dans un petit cimetière militaire, au milieu des officiers tués au champ d'honneur.

Et je cite maintenant sans commentaire, dans l'ordre chronologique 62 autres qui ont également donné leur vie pour la France, toutes usées par les fièvres et les épidémies :

La comtesse O'Gorman.

Madame Gay-Lussac.

Mademoiselle de Noville.

La vicomtesse de Lamothe.

Madame de la Motte Ango de Flers

Madame Horvais

La Générale d'Entraigues

Mademoiselle Lefebvre

La sœur Thérèse (Mademoiselle Périér)
Madame Durant Gosselin
La sœur Saint-Charles (Madame Haller)
Madame Lafon
Mademoiselle Ader
Madame Bouteillier de Saint André
Madame de Lacoste Laval
Madame Faultrier
Mademoiselle Marguerite de Dartein
Mademoiselle Thomassin
Mademoiselle Doucet
Mademoiselle Duchamp
Mademoiselle Hennet de Goutel
Mademoiselle Flippes
La sœur Stanislas (Madame Jeanrichard)
Madame Martin Decaen
Madame Graterolles
Mademoiselle Kessissoglu
Mademoiselle Bouvet de la Maisoneuve
Mademoiselle Plateau
Mademoiselle Hallé
Mademoiselle Fetis
Mademoiselle de Martimprey
Mademoiselle Cassebert
Mademoiselle de la Celle
Mademoiselle Ruello
Mademoiselle du Hamel
La sœur Saint Pacifique (Madame Fercoq)
Mademoiselle Tinchant
La sœur Louis (Madame Loir Montgazon)
Mademoiselle Petit
Mademoiselle Vagner
Mademoiselle Louvat
Mademoiselle Royer
Mademoiselle Caufourier
Mademoiselle du Petit-Thouars
Mademoiselle Barbé

Mademoiselle Bruté de Rémur
Mademoiselle Le Gonidec de Traissan
Mademoiselle Ansart
Mademoiselle Batut
Mademoiselle Batbedat
Mademoiselle J. Labourdette
Mademoiselle Lalanne
Mademoiselle de Nadaillac
Mademoiselle Macaigne
Mademoiselle Cabourg
Mademoiselle d'Héricourt
Mademoiselle Arthuis
Madame de Contenson
Madame de Courcy
Mademoiselle Degroote
Madame de Crèvecœur

Et l'on voudrait affirmer que la liste pitoyable et glorieuse s'arrêtera là, car il en est encore qui traînent une vie de souffrances, minées par les fatigues et la contagion.

51 Dames de la S. B. M. ont reçu la Légion d'Honneur pour des motifs qui mériteraient tous, à des titres divers, de longs développements :

Mademoiselle Génin, — la rosette.

Et la croix de chevalier :

Madame Airault
Madame d'Andigné
Madame Archdeacon

Mademoiselle Baduel d'Oustrac
la vicomtesse Benoist d'Azy
Madame de Bermont d'Auriac
Madame Bizot
Madame Bouctot
Madame du Boulay
Madame de Broc
Madame Camble
la marquise de Castellane
la marquise de Chaponay
Madame Chappée
Mademoiselle Chevron-Villette
la marquise de Clapiers
Mademoiselle Colas des Francs
la comtesse de l'Epinois
la marquise d'Eyragues
Madame Eyraud
Madame Achille Fould
Madame Guérin de Bellet
Mademoiselle Gillon
Madame Giniez
la comtesse de Grailly
Mademoiselle Guétat
Madame Halphen
la comtesse d'Haussonville
Madame d'Hauterive
Madame Hergault
Madame Horville
Mademoiselle de Lareinty
Mademoiselle Latouche
Madame Legueu

Madame Leroux
Madame Lindet
la Maréchale Lyautey
la marquise de Montebello
Mademoiselle Oberkampf

Madame Panas
la vicomtesse de la Panouse
Madame Papavoine
Mademoiselle Poivre
Mademoiselle Provost
Madame Rocque
la duchesse de Rohan
Mademoiselle de Saint-Paul
Madame Taillandier
la duchesse d'Uzès
Madame Verel
Madame Viellard
Mademoiselle Voisin
Madame de Warenguien
la comtesse de Warren

371 ont gagné la Croix de Guerre.
1530 la Médaille des Epidémies.
1334 la Médaille de la Reconnaissance Française.
90 des décorations étrangères.
18 portent l'insigne des grands blessés.

Et ces distinctions ne sont que des « symboles » rappelant que par une offrande très supérieure aux 300 millions dépensés dans les 805 hôpitaux où furent soignés 800.000 blessés ¹³, il s'est rencontré des âmes d'élite capables de joindre à la délicatesse de la femme l'endurance des hommes, pour mettre en pratique la belle devise de la Croix-Rouge « Inter Arma Caritas ».

Dans sa fierté et sa reconnaissance, la France ne saurait oublier. A jamais elle gardera la mémoire de celles qui l'ont ainsi honorée et servie.

1 Léon Gautier. La Chevalerie, p. 755.

2 Marquis de Vogüé.

3 Les noms du Comité de la première heure ont aussi leur signification ; j'y remarque : le Duc de Bassano, le Général de Chabaud-Latour, M. Guizot, le Vicomte de Melun, Augustin Cochin, le Baron Larrey, Général Trochu, le Vicomte de Vogüé, Docteur Chenu, Amiral Fourichon. La Présidente du Comité des Dames fut la Maréchale Niel (1865) ; après elle la Comtesse de Flavigny (1870) ; la Princesse Czartoryska (1885) ; la Maréchale de Mac-Mahon (1888) ; la Générale Février (1894) ; la Duchesse de Reggio (1898) ; la Comtesse d'Haussonville (1907). Les Secrétaires Généraux : Comte de Chabot (1865) ; comte de Beaufort (1869) ; Léon de Gosselin (1871) ; Victor de Valence (1904) ; M. Thiébaud (1920).

4 « Désormais aucune ambulance volontaire ne pourra être créée sans l'autorisation du Conseil Central. Les ambulances actuellement existantes devront dans le délai de 8 jours, régulariser leur situation auprès de la Société de Secours aux Blessés Militaires qui proposera au Ministère leur maintien où leur dissolution ».

5 Rapport à l'Assemblée Générale du 28 décembre 1871.

6 21, rue François I^{er}.

7 Madame Paul Biollay, Vice-Présidente y représentait le Comité des Dames.

8 L'œuvre de la S. B. M. 1914-1917. Paris et banlieue (in-4^o de 124 pages).

9 Soit en ajoutant les 24 Comités de Paris et ses 105 hôpitaux : 412 Comités, 805 hôpitaux.

10 Bulletin, Janvier 1918.

11 Il se trouva assez heureusement que le Président de la Société bibliographique était aussi le Directeur du Bureau des Aumôniers militaires et membre de la S. B. M. prenant part aux travaux du Comité de l'Agence des Prisonniers, en sorte qu'il servait naturellement de trait d'union ; sa tâche en était très facilitée comme son action plus efficace.

12 Rapport de M. de Witt-Guizot, 23 novembre 1919.

13 Exactement : 790 287

*Geoffroy de Grandmaison. La Croix-Rouge
française. La Société de secours aux blessés
militaires pendant la guerre*

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65830936>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état

du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr